

FICHE DE POSTE

Enseignant en Dispositif d'Enseignement Inclusif (DEI) de l'IME de Puymaret

L'enseignant-e est affecté-e sur l'école dans lequel le dispositif de scolarisation est implanté. Placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'éducation nationale [IEN E.I.] en responsabilité du Service Départemental de l'École inclusive [SDEI] et sous l'autorité fonctionnelle concomitante du directeur de l'ESMS de l'IME de Puymaret.

L'enseignant-e coordonne le projet pédagogique du DEI et assure la cohérence des actions en collaboration avec les différents professionnels constituant le plateau technique de l'ESMS. Il-Elle assure l'enseignement en lien avec les programmes scolaires en vigueur et organise l'inclusion individuelle des jeunes dans les classes de référence d'âge ou collective par projet.

Missions principales

- Penser, coordonner, mettre en œuvre et évaluer le projet pédagogique du DEI et assurer la cohérence des actions en collaboration avec les différents professionnels composant le plateau technique de l'ESMS ;
- Partager, construire et mettre en œuvre avec les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire des outils communs au service du projet personnalisé de scolarisation [PPS] des jeunes ;
- Transmettre des observations structurées sur chaque jeune et des évaluations régulières sur chaque jeune et le dispositif aux Directeurs fonctionnels ESMS et Chef d'établissement ;
- Réaliser avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des mises en œuvre des PPS [MOPPS] des élèves ;
- Favoriser l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'IME et de l'établissement scolaire ;
- Être l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail scolaire proposés à leur enfant ;
- Travailler en partenariat avec les autres enseignants de l'établissement ou de l'école pour favoriser la scolarisation en classe de référence autant que faire ce peut ;
- Contribuer à l'information de l'ensemble des personnels sur le fonctionnement du DEI
- Organiser en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire l'emploi du temps du dispositif et de chaque jeune et assurer la cohérence des interventions pédagogiques, éducatives et paramédicales (individuelles et collectives) réalisées au sein du DEI, dans le cadre fixé par les PPS.

Autres activités possibles :

- Développer les partenariats extérieurs (PAS, PIAL, etc)
- Participer à l'accueil de professeurs stagiaires

Compétences attendues

- Capacité à travailler en équipe avec des partenaires différents
- Aptitude à tisser des relations de confiance
- Capacité à prendre en compte le comportement des élèves
- Sens de la communication, notamment avec les familles
- Positionnement comme *Personne Ressource*, au sein de l'établissement, particulièrement sur le trouble correspondant à l'agrément de l'ESMS et à la pédagogie inclusive permettant l'accessibilité, au plus près de l'ordinaire ;
- Connaissances solides sur :
 - o Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (HAS) ;
 - o L'adaptation des démarches pédagogiques spécifiques ;
 - o Les programmes et les enjeux correspondants aux niveaux concernés ;

Le cahier des charges du DEI et la convention qui lie l'ESMS et la collectivité et la DSDEN ;

Conditions d'exercice

Le poste est implanté géographiquement dans l'école élémentaire Louis Pons mais dépend d'un ESMS (IME).

Diplôme requis : CAPPEI ou équivalent

Expérience des élèves en situation de handicap et de la coopération avec les acteurs du secteur médico-social.

Modalités de candidature

Mouvement intra degré

Pour tout renseignement sur ce poste, les candidats pourront s'adresser à :

- IEN E.I., Dominique CERDA pour toutes questions d'ordre pédagogique